



Conseil Municipal des Enfants de la ville de Sautron

Procès verbal de la Séance du 17 décembre 2019

L'an deux mille dix neuf, le dix sept décembre à dix sept heures trente minutes, le Conseil Municipal des Enfants, légalement convoqué, s'est réuni sous la présidence de Madame Marie-Cécile GESSANT, Maire.

Etaient présents : Heïdi BARBIER, Lou-Eve BARBIER, Coline BITON, Lorenzo DANIEL BONANSO, Jaouen GABRIEL-CLEMENT, Mathilde GRISON, Mehdi HABKI MALFOIS, Lisa HUBERT, Lina JIAN, Olivia LEBOUCHER, Rafaël MARTIN, Diane MECHAIN, Maxime PETIT, Léa PINEAU, Maëlane VILLETTE

Etaient également présents : Madame Christine LE GALLAIS, conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Enfants, Claire BITON-PELABON, conseillère municipale en charge du Conseil Municipal des Enfants Morgane ROUSSE, Coordinatrice Enfance Jeunesse, Bélinda GUILLET, Directeur de l'Accueil de Loisirs Croc Loisirs, Roselyne RICAUD, Responsable du Pôle Famille.

Madame GESSANT accueille les enfants et dit être très honorée de procéder aujourd'hui à la 3ème installation du Conseil Municipal des Enfants. Elle félicite les enfants de leur élection et les remercie pour leur engagement. Elle est certaine que les enfants par leur dynamisme et leur imagination vont contribuer à faire de ce Conseil Municipal des Enfants un lieu d'échanges au service de Sautron. Ce conseil doit devenir également un véritable lieu d'apprentissage, de découverte de la démocratie et de la citoyenneté. Il doit permettre aux enfants de mieux connaître leur territoire et d'améliorer le quotidien par la réalisation de projets concrets.

Madame GESSANT rappelle que la volonté de la Municipalité est de donner la parole et une place certaine aux enfants dans la Ville.

Madame GESSANT rappelle aussi que les enfants auront à discuter, échanger, partager des idées, LEURS IDEES. Les échanges devront toujours se faire de manière courtoise et dans le respect de l'opinion de chacun et sans contrainte.

Madame GESSANT propose aux enfants de faire un tour de table pour que chacun puisse se présenter et faire part de ses passions.

Madame GESSANT laisse ensuite la parole à Morgane ROUSSE.

Morgane rappelle quelques points importants du règlement :

- ⇒ La durée du mandat : 2 ans
- ⇒ Le nombre de réunions plénières (conseil Municipal) : 2 par an
- ⇒ Le nombre de réunions de Commissions : 3 par an
- ⇒ L'obligation de prévenir en cas d'absence,
 - soit Morgane, Matthieu, ou Bélanda espacejeune@sautron.fr
ou par téléphone 02 40 94 73 64
 - soit le pôle Famille, enfancejeunesse@sautron.fr
ou par téléphone 02 51 77 86 97

Le calendrier des prochaines réunions des Commissions est remis :

- 21 janvier
- 12 mars
- 12 mai

Les Commissions auront lieu à l'Espace Jeunes.

- ⇒ Réunion du Conseil Municipal des Enfants :
 - 9 juin - salle du Conseil Municipal à la Mairie Principale

Il est précisé que les réunions auront lieu de préférence dès 17 h pour permettre aux enfants de prendre un goûter et de commencer ensuite leurs travaux.

Le samedi 1^{er} février 2020, il sera proposé un rallye pour découvrir de manière ludique les principaux bâtiments ou lieux de la Ville.

N'ayant pas d'autres questions à l'ordre du jour, Madame GESSANT remercie chaleureusement les enfants pour leur participation à cette première réunion.

Fait à Sautron, le 18 décembre 2019

Le Maire,
Conseillère Régionale



Marie-Cécile GESSANT